

### L'ouverture du conclave

L'élection papale est précédée d'une neuvaine préparatoire qui se termine au Vatican, dans la chapelle sixtine, par une messe pontificale de mort. Et le lendemain, est célébrée encore au Vatican, dans la chapelle pauline, la messe solennelle d'ouverture du conclave.

A l'issue de cette messe du Saint-Esprit, un prélat prononce, en présence des cardinaux, un discours dans lequel il les exhorte, au nom de tous les fidèles de la chrétienté, à faire une prompte et sainte élection, à désigner celui qu'ils jugent le plus digne d'être revêtu de l'auguste et sublime dignité de Vicaire de Jésus-Christ. Et puis le Sacré-Collège se rend processionnellement de la chapelle pauline à la chapelle sixtine, en passant par la salle royale.

Arrivés dans cette dernière chapelle, tous les cardinaux s'agenouillent, et le doyen récite le *Veni Sancte Spiritus* avec l'oraison. Après quelques instants d'adoration en silence, tout le monde s'assied ; le doyen lit à haute voix les constitutions pontificales sur le conclave. Chacun fait ensuite le serment de les observer. Le gouverneur du conclave, le prince maréchal, le secrétaire et les autres officiers font à leur tour les serments requis par leurs fonctions respectives.

Là se termine le cérémonial prescrit pour la première moitié de cette journée.

L'après-midi est employée par les membres du Sacré-Collège à expédier les affaires les plus pressantes, à recevoir la visite des personnes qui ont accès au palais en ces occasions, comme les ambassadeurs des puissances amies du Saint-Siège, la prélature, le patriciat romain et les étrangers de distinction.

Dans la soirée, quand le son de l'angelus a cessé, une cloche se fait entendre dans les vastes corridors du Vatican ; et le maître des cérémonies pontificales crie à haute voix : *Exeat omnes*. — *Que tous se retirent*. C'est le signal du départ pour les étrangers, et le moment de la clôture.

Le maréchal de la sainte Eglise et gardien du conclave — cette